

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e).....

demeurant :

n° de téléphone fixe portable.....

mail.....

- autorise mon fils, ma fille.....

né(e) le classe.....

à pratiquer la ou les activités suivantes :

123.....

J'opte pour le forfait cantine « 5 jours » modulable selon le nombre de mercredis

Je n'opte pas pour le forfait cantine « 5 jours » et prendrai des tickets à l'unité.

- autorise les membres de l'équipe médicale d'urgences à réaliser les soins nécessaires à l'état de santé de mon enfant en cas de besoin.

- autorise l'Association Sportive à utiliser l'image de mon enfant sur support informatique à usage exclusif des activités du collège.

date et signature :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique du sport scolaire

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant du certificat médical, en ses articles L 552-1 et L 552-4 désormais rédigés comme suit :

L 552-1 : « Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires. Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. »

*L 552-4 : « Les associations sportives scolaires et les fédérations sportives scolaires sont soumises aux dispositions du code du sport, à l'exception de ses articles L. 231-2 et L. 231-2-1... »
(Dispositions concernant le certificat médical)*

ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je, soussigné(e).....

élève en classe de.....m'engage à :

- participer aux entraînements et aux compétitions

- prévenir le professeur d'EPS responsable de l'activité en cas d'empêchement

- m'organiser dans mon travail scolaire de façon à compenser les déplacements du mercredi

- respecter le règlement intérieur du collège qui reste en vigueur dans le cadre de l'AS

date et signature :